



Population & Sociétés

Le chômage des immigrés : quelle est la part des discriminations ?

English
version

Dominique Meurs*

En France, les immigrés et fils et filles d'immigrés sont plus souvent au chômage que les autres personnes. Cela vient-il de discriminations à leur égard, ou d'autres facteurs comme un moindre niveau d'instruction ? S'appuyant sur l'enquête *Trajectoires et Origines*, Dominique Meurs démêle l'influence des différents facteurs jouant sur le taux de chômage pour isoler celle liée aux discriminations.

En France, le taux de chômage est plus élevé parmi les immigrés et fils et filles d'immigrés d'origine non européenne que parmi les actifs de la population générale [1, 2, 3]. Ce constat fait à partir de multiples sources est confirmé par l'enquête *Trajectoires et Origines* (TeO) [4]. L'enquête TeO (2008) (encadré) a l'avantage par rapport aux autres sources de poser des questions sur les ressentis de discrimination, ce qui permet d'examiner s'il y a une correspondance entre le risque de chômage et le sentiment personnel de discrimination à l'embauche.

Les immigrés et enfants d'immigrés sont plus souvent au chômage que les autres

Parmi les hommes âgés de 18 à 50 ans et appartenant au « groupe majoritaire », c'est-à-dire nés en France métropolitaine de parents français, 10 % sont en cours d'études en 2008, 68 % en emploi salarié à temps complet, 8 % au chômage, 10 % indépendants, 2 % exercent un emploi à temps partiel et 2 % sont inactifs.

Par rapport à cette situation prise comme référence, les immigrés et fils et filles d'immigrés d'origine non européenne se différencient par moins d'emploi, plus de chômage et, pour les fils et filles d'immigrés, par le fait d'être plus souvent en études (figure 1, écarts « bruts »). Deux types d'origines non européennes sont distingués dans la figure 1 : le Maghreb et les autres régions du monde. Le déficit d'emplois à temps complet est plus

élevé pour les enfants d'immigrés (près de 20 points d'écart) que pour les immigrés eux-mêmes. Si les enfants d'immigrés sont moins en emploi, c'est parce qu'ils sont davantage au chômage (+ 11 points pour les fils et filles d'immigrés du Maghreb), mais aussi plus souvent étudiants, surtout pour les fils et filles d'immigrés originaires d'autres régions que le Maghreb (+ 20 points d'écart).

Le surchômage des immigrés du Maghreb expliqué en partie par leurs caractéristiques socioéconomiques

Une partie de ces écarts provient d'effets de composition. La proportion de personnes en cours d'études dans un groupe dépend de la répartition par âge ; comme les personnes qui sont fils et filles d'immigrés forment une population jeune, il n'est pas étonnant qu'une plus grande proportion d'entre elles soit encore en études. Il est nécessaire de prendre en compte ces effets de composition si l'on veut pouvoir comparer les différences de statut sur le marché du travail, toutes choses égales par ailleurs.

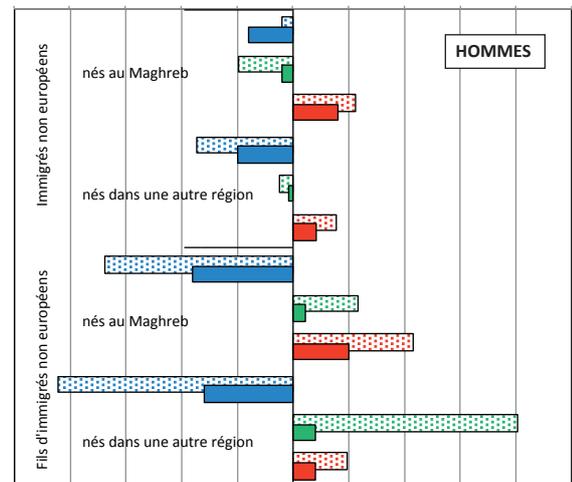
Les caractéristiques personnelles prises en compte qui peuvent affecter directement les possibilités d'emploi sont l'âge, le niveau d'éducation, le niveau de français (pour les immigrés), la possession d'un permis de conduire, l'état de santé. Nous y ajoutons un ensemble de variables de contexte comme la situation familiale (être en couple, avec ou sans enfants), qui peut jouer sur l'activité, surtout pour les femmes. L'origine sociale – approchée ici par la catégorie sociale des parents quand l'enquêté avait 15 ans – et le fait d'être ou non issu d'un

* Université de Paris Nanterre, Laboratoire Economix (UMR 7235) et Institut national d'études démographiques.

Figure 1. Variations du taux de chômage selon l'origine

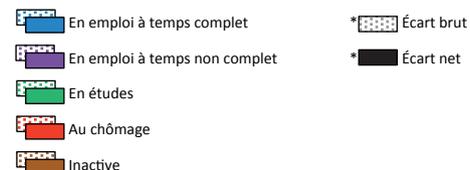
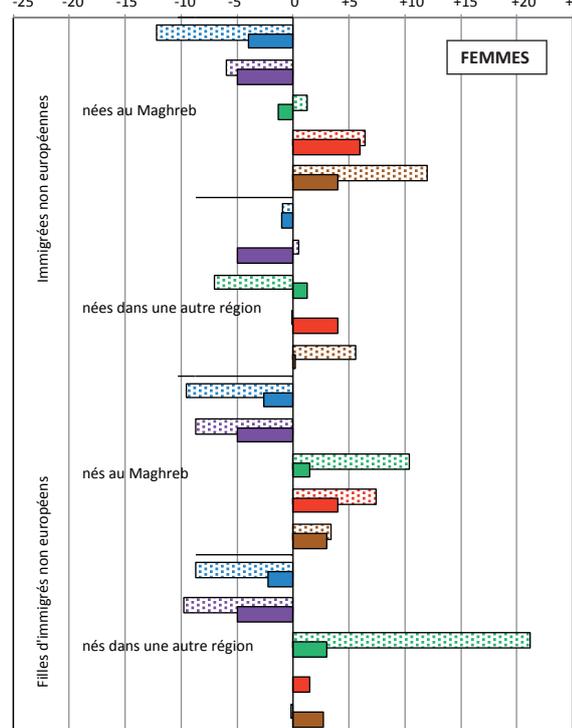
Écart par rapport à la population majoritaire en points de %, brut* et net*

Points de %



Écart par rapport à la population majoritaire en points de %, brut* et net*

Points de %



D. Meurs, *Population et Sociétés* n° 546, Ined, juillet/août 2017.

Source : Ined-Insee, Enquête TeO, 2008

Champ : hommes et femmes de 18 à 50 ans

Lecture : la proportion d'hommes au chômage parmi les fils d'immigrés nés au Maghreb est supérieure de 11 points de pourcentage à celle du « groupe majoritaire » (hommes nés en France métropolitaine de parents français) (écart brut) ; une fois les caractéristiques socioéconomiques prises en compte (âge, niveau d'instruction, etc...), l'écart se réduit à 5 points de pourcentage.

couple mixte, peuvent influencer l'emploi par le réseau de relations qu'ils apportent ou expliquer la poursuite d'études ; c'est pourquoi ces variables sont également incluses dans l'analyse. La nationalité est un autre facteur pris en compte, sachant que ne pas avoir la nationalité française restreint les possibilités d'emploi [5]. Enfin la localisation géographique est introduite dans l'analyse parce qu'elle est aussi reconnue comme une variable importante dans l'accès à l'emploi : vivre en zone urbaine sensible (ZUS) a un effet négatif sur l'emploi [6], alors qu'habiter en région parisienne joue plutôt positivement du fait de l'étendue plus importante du marché du travail. Toutes ces variables sont introduites dans une régression et permettent d'estimer des écarts par rapport au groupe majoritaire corrigés de ces différences structurelles. Ces « écarts nets » sont indiqués dans la figure 1 afin de les comparer aux écarts « bruts ».

La prise en compte des effets de composition resserre généralement les différences par rapport à la population majoritaire. L'écart positif sur la poursuite des études pour les enfants d'immigrés non européens (Maghreb ou non) est fortement réduit. La proportion d'étudiants parmi eux, très importante quand on examine les chiffres bruts, tient donc surtout à un effet d'âge. Il reste néanmoins un écart de taux de chômage élevé, de l'ordre de 4 à 5 points pour ces groupes. En d'autres termes, le constat de surchômage se maintient même après la prise en compte d'un très grand nombre de variables.

Moins d'emploi, plus de chômage et d'inactivité pour les immigrées et filles d'immigrés du Maghreb

Décrire la situation des femmes par rapport au marché du travail est plus complexe que pour les hommes, car aux positions de salariat à temps complet, d'études ou de chômage, il faut ajouter le temps partiel et l'inactivité. Les femmes du groupe majoritaire sont pour 46 % actives à temps complet, 20 % à temps partiel, 7 % indépendantes, 9 % au chômage, 10 % en cours d'études et 8 % inactives. Par rapport aux femmes du groupe majoritaire, les femmes immigrées sont plus souvent inactives (+ 6 points pour les immigrées hors Maghreb, et + 12 pour celles du Maghreb), moins étudiantes (- 7 points) et moins en emploi, que ce soit à temps complet ou à temps partiel (figure 1). Comme leurs homologues masculins fils d'immigrés, les filles d'immigrés sont plus souvent étudiantes ou au chômage, et moins souvent salariées que les femmes du groupe majoritaire. Notons que les filles d'immigrés non européens qui sont originaires d'une autre région que le Maghreb ne sont pas davantage au chômage ou inactives.

Si on prend en compte les différents facteurs de variation, les écarts se réduisent pour tous les groupes. Travailler à temps partiel reste cependant moins fréquent pour les

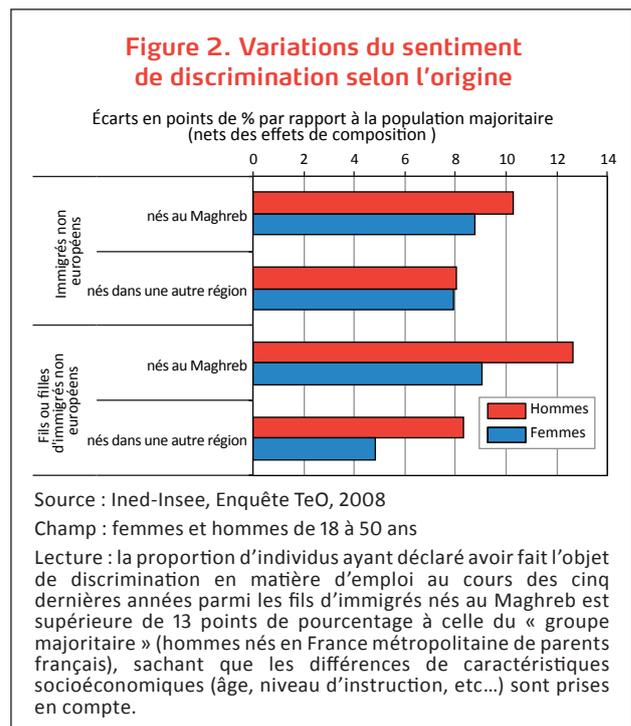
femmes d'origine non européenne, toutes choses égales par ailleurs. Si ces femmes sont moins en emploi, c'est qu'elles sont davantage au chômage (+ 7 points pour celles originaires du Maghreb, + 4 points pour les autres non européennes) ou, pour les immigrées originaires du Maghreb, davantage inactives (+ 4 points). Les femmes qui sont filles d'immigrés non européens sont toujours un peu plus en études que celles de la population majoritaire une fois pris en compte les effets de composition. En résumé, pour les hommes comme pour les femmes, et en tenant compte de l'ensemble des états possibles par rapport au marché du travail, il reste un excès de chômage non expliqué pour les immigrés et enfants d'immigrés de pays non européens par rapport au groupe majoritaire. On ne constate pas vraiment de tendance à être davantage étudiant chez les enfants d'immigrés.

Discrimination à l'embauche : la mesure du ressenti

L'enquête TeO est l'une des rares sources qui permet de confronter les mesures des inégalités aux déclarations de traitements injustes liés à l'origine, la couleur de peau, le sexe... On demandait notamment à tous les enquêtés de répondre à la question suivante : « Au cours des cinq dernières années, est-il arrivé qu'on vous refuse injustement un emploi ? » et de préciser à quels motifs ils attribuaient ce refus. Ici nous retenons comme ayant fait l'objet d'une discrimination situationnelle celles et ceux qui ont répondu positivement au refus injuste d'emploi pour au moins l'un de ces motifs : sexe, état de santé ou handicap, couleur de peau, origine ou nationalité, façon de s'habiller.

Les immigrés et fils et filles d'immigrés non européens déclarent plus que les autres avoir vécu des situations de refus injustifiés d'emploi. Comme précédemment, ces résultats bruts peuvent refléter des effets de composition. Par exemple, les groupes plus jeunes sont davantage que les autres dans une phase de recherche d'emploi et plus exposés à essuyer des refus injustifiés, ce qui expliquerait, par exemple, le pourcentage élevé d'enfants d'immigrés maghrébins ayant déclaré avoir subi une discrimination. Un effet net de l'origine sur la déclaration de discrimination est donc calculé en tenant compte des mêmes variables que précédemment et les écarts par rapport à la population majoritaire sont indiqués dans la figure 2.

Les différences de caractéristiques individuelles entre les groupes n'expliquent pas les écarts de sentiment de discrimination. Les écarts par rapport à la référence sont largement positifs et significatifs ; ils sont les plus élevés pour les immigrés et enfants d'immigrés du Maghreb, et plus marqués chez les hommes que chez les femmes. Cela tient à la combinaison de deux effets : le premier est qu'une partie des femmes immigrées et filles d'immigrés sont moins présentes sur le marché du travail que la population majoritaire, et donc par construction moins



exposées à des comportements discriminatoires dans l'accès à l'emploi. Le second est que les femmes de la population majoritaire déclarent, elles aussi, des situations de discrimination, tout simplement parce que les femmes sont plus sujettes aux discriminations que les hommes, quelle que soit leur origine, de sorte que les différences selon l'origine sont moins prononcées.

Une cohérence entre la déclaration et la mesure de la discrimination au travail

Une question toujours difficile à trancher est de savoir si les déclarations de discrimination situationnelle reflètent la discrimination des employeurs à l'encontre des individus interrogés. Certes on observe une correspondance étroite entre les ressentis de discrimination et les groupes pour lesquels on observe du surchômage, toutes choses égales par ailleurs. Mais cela ne prouve pas que les personnes les plus exposées au chômage soient aussi celles qui déclarent le plus avoir vécu des situations de discrimination.

Pour analyser cette relation, nous construisons une variable qui reflète pour chaque enquêté l'adéquation ou non entre ses caractéristiques personnelles et sa position sur le marché du travail. Pour cela, nous estimons un indicateur individuel de l'écart entre la position attendue compte tenu des caractéristiques personnelles et la position réellement occupée. Par exemple, si, dans un groupe d'actifs, un homme diplômé, avec le permis de conduire, une bonne santé, etc. est au chômage alors que ses homologues sont massivement en emploi, cela signale une anomalie qui peut être indicatrice d'une discrimination à l'encontre de cette personne. On peut ainsi calculer un écart entre la probabilité prédite par le modèle compte

Encadré. L'enquête *Trajectoires et Origines* (TeO) (2008)

L'enquête *Trajectoires et Origines* (TeO), réalisée en 2008 par l'Ined et l'Insee, vise à décrire et analyser les conditions de vie et les trajectoires sociales des individus en fonction de leurs origines sociales et de leur lien à la migration. Elle s'interroge sur l'importance et l'impact des expériences de discrimination sur les parcours des individus.

L'enquête TeO a été réalisée auprès d'environ 21 000 personnes nées entre 1948 et 1990, vivant dans un ménage ordinaire en France métropolitaine en 2008. Pour les individus fils ou filles d'immigré ou d'une personne née dans un DOM, le champ de l'enquête est limité aux personnes nées après 1958.

Le questionnaire de l'enquête TeO explore l'histoire migratoire de personnes ou de leurs parents, décrit leurs parcours scolaires et professionnels, leur histoire résidentielle et leurs conditions de logement, leur vie familiale, les modalités de transmission des langues et la religion. De façon transversale, il examine l'accès des individus aux biens et services (travail, logement, services, soins...) ainsi que les discriminations pouvant y faire obstacle. Bien qu'évoquant à de nombreuses reprises la couleur de la peau comme facteur de discrimination, l'enquête n'a finalement pas enregistré cette caractéristique personnelle, suivant en cela l'avis du Conseil constitutionnel du 15 novembre 2007.

Pour plus d'information : <http://teo.site.ined.fr/>

tenu des caractéristiques observées (ici, il devrait être actif occupé avec une forte probabilité) et la position effective (chômeur). Plus cet écart est positif et élevé, plus l'enquêté peut être au chômage en raison d'une discrimination à l'embauche. Cette variable est introduite dans une régression logistique du sentiment de discrimination ; cela permet d'estimer une corrélation entre la caractéristique individuelle d'être exposé au chômage, toutes choses égales par ailleurs, et la déclaration individuelle de discrimination situationnelle. On trouve effectivement que plus les personnes « devraient » être en emploi (et non au chômage) compte tenu de leurs « bonnes » caractéristiques, plus elles déclarent avoir vécu des situations de discrimination sur le marché du travail. Il y a donc une correspondance entre ce que les individus déclarent avoir vécu comme discrimination dans l'accès à l'emploi et la mesure « objective » de l'injustice de leur

situation actuelle. Poser dans les enquêtes des questions sur le sentiment de discriminations est donc utile pour les mesurer et permet d'améliorer nos connaissances sur les discriminations dans la société, une des conditions pour les faire reculer.

Références

- [1] Aeberhardt R., Fougère D., Pouget J., Rathelot R., 2010, « Wages and employment of French workers with African origin », *Journal of Population Economics*, 23(3), p. 881-905.
- [2] Cusset P.-Y., Garner H., Harfi M., Lainé F., Marguerit D., 2015, « Jeunes issus de l'immigration : quels obstacles à leur insertion économique ? », France Stratégie, *La note d'analyse*, hors série, 16 p.
- [3] Frickey A., Murdoch J., Primon J.-L., 2004, *Les débuts dans la vie active des jeunes après des études supérieures*, CEREQ, NEF.
- [4] Brinbaum Y., Meurs D., Primon J.-L., 2015, « Situation sur le marché du travail : statut d'activité, accès à l'emploi et discrimination », in Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (dir.), *Trajectoires et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined, Grandes enquêtes, p. 203-232.
- [5] Fougère D., Safi M., 2008, « The effects of naturalisation on immigrants' employment probability (France, 1968-1999) », IZA Discussion paper, n° 3372, 28 p.
- [6] Gobillon L., Magnac T., Selod H., 2011, « The effect of location on finding a job in the Paris Region », *Journal of Applied Econometrics*, 26(7), p. 1079-1112.

Résumé

L'analyse des données de l'enquête *Trajectoires et Origines* révèle un excès de chômage chez les immigrés et fils et filles d'immigrés originaires du Maghreb par rapport aux personnes nées en France métropolitaine de parents français, qui n'est pas expliqué par leur situation socioéconomique (âge, niveau d'instruction, etc.). Le sentiment de discrimination dans l'accès à l'emploi exprimé par les enquêtés est cohérent avec les données « objectives » : plus la personne au chômage « devrait » être en emploi au vu de ses caractéristiques, plus elle répond positivement aux questions sur les ressentis de discrimination. Ce résultat indique que les enquêtes qualitatives sur les ressentis sont complémentaires des mesures « objectives » des inégalités et apportent une information simple et fiable pour l'étude des discriminations dans la société.

Mots-clés

Immigrés, chômage, discriminations, enquête *Trajectoires et Origines*.